

Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20^{ème}
Nom de site		Numéro	T40500
Adresse du site	13, rue Victor Dejeante	Hauteur	R+7 (24.20m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes et partage 2100MHz (4G/5G)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	02/12/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	02/02/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 50 et 150° ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G)		
Distance des ouvrants	3m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 50° < 4V/m - 150° < 2V/m 5G (3500) : 50° < 5V/m - 150° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	24.39m (50°) 22.84m (150°) pour les antennes à faisceau fixe 24.94m (50°) 23.39m (150°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz).
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

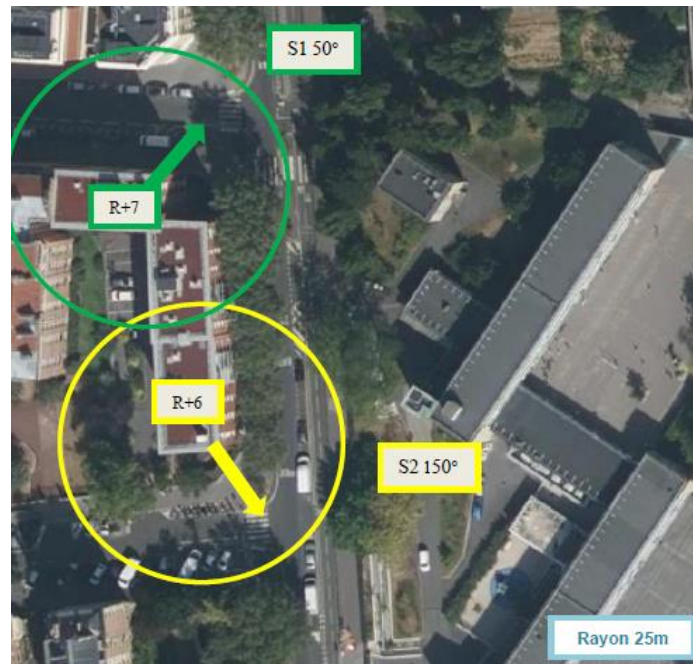
Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Collège Pierre Mendès France	24 rue le Vau 75020 Paris	R+4	Oui	40m	< 3 V/m
Ecole primaire Le Vau	20 rue le Vau 75020 Paris	R+2	Oui	30m	< 1 V/m
Ecole maternelle Le Vau	8 rue le Vau 75020 Paris	R+2	Oui	50m	< 4 V/m

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Collège Pierre Mendès France	24 rue le Vau 75020 Paris	R+4	Oui	40m	< 1 V/m
Ecole primaire Le Vau	20 rue le Vau 75020 Paris	R+2	Oui	30m	< 1 V/m
Ecole maternelle Le Vau	8 rue le Vau 75020 Paris	R+2	Oui	50m	< 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 13 RUE VICTOR DEJEANTE 75020 PARIS-20E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 50°	Azimet 150°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimet 50°

Pour l'antenne orientée dans l'azimet 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'antenne située au 103 rue VICTOR DEJEANTE 75020 PARIS-20E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 50°	Azimut 150°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 50°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant



Etat projeté



Pas de modification visuelle

Vue des Azimuts

Azimut 50 °



Azimut 150 °

